



MUSIQUE

Entrez au conservatoire

Les 18 conservatoires de la Ville de Paris proposent une offre riche qui s'adapte aux envies de votre enfant. Les cours sont délivrés par un réseau d'artistes-enseignants.

+ de 50 disciplines proposées

bois, cuivres, percussions, claviers, cordes, musiques anciennes, musiques du monde, disciplines vocales, pratiques instrumentales collectives, arts de la scène, musiques actuelles, comédie musicale, formation musicale, culture et création

// ORGANISATION

Les conservatoires sont accessibles aux débutants, à partir du CE1 et aux non-débutants, qui ont un an de pratique à partir du CE2.

Les cours ont lieu de septembre à juin, hors vacances scolaires.

// CYCLES

Les enseignements sont organisés en cycles. Ils permettent l'apprentissage du jeu musical par la pratique, la formation technique et théorique, ainsi que la culture artistique.

1^{er} CYCLE

Durée : 2h-3h/semaine

Il existe 3 parcours différents d'acquisition des bases musicales :

● **Chant filière voix** : Cours de formation musicale¹, chant choral en ensemble et technique vocale en petit groupe.

● **Instrument en filière collective**

Cours d'instrument en petit groupe et de formation musicale¹ (+/- 12 élèves)

● **Instrument en filière individualisée**

Cours de formation musicale¹, chorale et instrument ou atelier de découverte d'instruments.

2^e CYCLE

Durée : 3h-5h/semaine

Approfondissement et élargissement des pratiques.

3^e CYCLE

Durée : 4h-6h/semaine

Orientation vers une pratique amateur autonome.

Certificat d'études musicales (CEM)

CYCLE SPECIALISE

Cycle spécialisé et préparation aux concours d'entrée des établissements d'enseignement supérieurs (CPES).

// INFOS PRATIQUES

● INSCRIPTIONS

Débutants :

Dépôt des candidatures en ligne².

> Du 2 juin, 10h au 16 juin, 15h

Sélection par tirage au sort sous contrôle d'huissier.

> Lundi 21 juin 2020

Résultats communiqués le jour même par mail ou SMS.

Non débutants :

Dépôt des candidatures en ligne².

> Du 16 juin, 10h au 23 août, 15h

Sélection sur test d'entrée.

Les conservatoires s'ouvrent aux personnes en situation de handicap : plus d'informations dans les conservatoires.

Journées portes ouvertes à partir du 15 mai.
Se renseigner auprès des conservatoires

¹ Écouter, écrire et lire la musique

² Inscriptions par téléphone pour les personnes n'ayant pas d'accès internet : 08 11 90 09 75.

PLUS D'INFOS
dans les conservatoires
et sur conservatoires.paris.fr